



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 1er décembre 2015

Préavis N° 16/2015 relatif au budget 2016 du
Fonds Culturel Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 30 novembre 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 16/2015,

oui le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- D'adopter le budget 2016 du Fonds Culturel Riviera

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 novembre 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Daniel Berner



La secrétaire

Tommasina Maurer